



Ville d'Ezanville



Grandissons ensemble à la Maison de l'Enfance



Sommaire

- La petite enfance *page 3*
- Les accueils de loisirs *page 4*
- Les accueils périscolaires *page 5*
- La restauration scolaire *page 6*
- La carte du parcours pédestre *page 7*
- Calendrier des vacances scolaires *page 8*



Edito du Maire

Mesdames et Messieurs, chers amis Ezanvillois,

Lors de mon arrivée à la fonction de Maire d'Ezanville, j'ai comme je l'avais promis, tout mis en œuvre pour répondre à l'attente de nos enfants qui méritaient d'être accueillis dans des structures modernes et adaptées. En effet, je considérais que le local de l'Ancienne Poste n'était pas approprié, que l'appartement de la direction de la Crèche ne permettait pas un accueil convenable, et que les cantines de nos deux plus anciennes écoles Camus et Curie, installées dans des préfabriqués, n'étaient plus acceptables. Une Maison de l'enfance qui regrouperait tous les services liés à l'Enfance sous un même toit était un projet qui me tenait vraiment à cœur.

Il aura fallu huit ans pour qu'un tel projet mûrisse et se réalise. Huit ans durant lesquels nous avons œuvré pour peaufiner ce projet et assurer son financement, la crise ayant retardé la vente de l'ancien terrain de foot dont les fonds revenaient à la construction du nouvel édifice.

La réalisation des plans de la structure a été confiée à un architecte choisi avec soin. Celui-ci a travaillé en collaboration avec des membres de l'équipe municipale ainsi qu'avec les agents utilisateurs. Chaque espace des 1400 m² a donc été pensé et étudié de façon à accueillir les enfants dans un cadre idéal. L'établissement en forme de croix, permet à chacun des services que sont la Petite Enfance, l'Accueil de Loisirs Maternel, l'Accueil de Loisirs Élémentaire et la restauration scolaire, d'avoir un espace bien défini articulé autour d'un grand hall commun au centre.

Je suis persuadé que l'effort fourni par tous sera suivi de l'enthousiasme aussi bien des enfants que de leurs parents.

ALAIN BOURGEOIS,
Maire d'Ezanville



HERBESSE, atelier d'architecture

La petite enfance

Le fonctionnement des structures de la Petite enfance est conçu pour répondre à un certain nombre de préoccupations :

- offrir des modes de prise en charge prenant en compte les différents besoins des familles
- créer des espaces d'accueil pour les enfants encadrés par des professionnels qualifiés
- tisser des liens étroits avec les familles
- favoriser la relation enfants/parents ainsi que les rencontres les échanges entre les parents (LAEP).

Le multi-accueil qui comprend le service d'accueil familial et la halte-jeux s'inscrit dans une démarche d'aide aux familles dans la garde de leurs enfants, occasionnelle ou régulière.



et

Le multi-accueil

Le service d'accueil familial

Le service d'accueil familial, auparavant appelé Crèche familiale, propose aux parents un accueil régulier des enfants de 10 semaines à 4 ans du lundi au vendredi, sauf jours fériés, de 7 h à 19 h. Des matinées ludiques sont organisées dans les locaux du service permettant aux enfants de se retrouver autour d'activités.

D'une capacité de 40 places, ce service accueille les enfants qui sont pris en charge 4 ou 5 jours au domicile d'assistantes maternelles agréées et employées par la structure.

L'équipe : la directrice (infirmière puéricultrice), la directrice adjointe (éducatrice de jeunes enfants), un agent « CAP Petite Enfance », une auxiliaire de puériculture et une secrétaire assurent l'accueil des assistantes maternelles agréées



par la PMI (Protection Maternelle Infantile) et employées par la Commune.

Les inscriptions : elles se font directement au Service d'Accueil Familial lors de la permanence du jeudi soir de 17 h 30 à 18 h 45 ou sur rendez-vous. L'enfant est inscrit pour le mois supposé d'admission étant entendu que la date d'inscription détermine la place sur la liste d'attente.

La halte-jeux

Organisée dans les locaux du Service Petite Enfance, elle propose aux enfants à partir de 6 mois et de moins de 4 ans de multiples activités collectives (peinture, jeux de mobilité, chants...). Attention le nombre de places est limité de 10 à 20 enfants.

L'équipe : une éducatrice de jeunes enfants, une animatrice diplômée du CAP petite enfance et une auxiliaire de puériculture.

Les inscriptions : sur rendez-vous.

Conditions d'inscription : habiter ou être contribuable d'Ezanville

Ouverture : tous les matins de 8 h 30 à 11 h 30 et 2 journées entières, le mardi et jeudi de 8 h 30 à 16 h 30 sauf jours fériés et vacances scolaires.



À retenir

Service d'accueil familial

Maison de l'enfance – 6 bis Grande rue
01 39 35 44 80 – creche@ezanville.fr

Inscriptions : service d'accueil familial.

Permanence un soir par semaine de 17 h 30 à 18 h 45 ou sur rendez-vous.

Conditions d'inscription : habiter ou être contribuable de la ville d'Ezanville.

Tarification en fonction des ressources et de la composition de la famille.

Le LAEP (Arc en Ciel)

Le Lieu d'Accueil Enfant/Parent n'est pas un mode de garde. Il offre un espace de jeux et d'éveil aux enfants accompagnés d'un de leurs parents

Ce service reçoit les enfants de 10 semaines à 4 ans accompagnés d'un parent ou d'une assistante maternelle, une matinée par semaine, de 9 h à 11 h en période scolaire.

Mis en place et co-animé en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise, cet accueil est entièrement gratuit pour les familles.

L'équipe : une animatrice, une technicienne CAF et une bénévole.

Les Accueils de loisirs



Les accueils de loisirs d'Ezanville sont des structures agréées par la Direction départementale de la cohésion sociale, autorisant l'accueil des enfants de 3 à 12 ans habitant Ezanville.

L'accueil de loisirs maternel

D'une capacité de 60 enfants, cette structure accueille les enfants de 3 à 6 ans.

L'Accueil de loisirs élémentaire

D'une capacité de 60 enfants, cette structure accueille les enfants de 6 à 12 ans.

Activités

L'équipe d'animation organise des activités selon les objectifs du projet pédagogique tout en veillant à l'équilibre entre le tout éducatif et le tout ludique, les activités sportives et les activités culturelles ou encore les activités d'intérieur et d'extérieur.

Horaires

Ouvertes tous les mercredis et pendant toutes les vacances scolaires, ces structures accueillent les enfants :

- soit en journée de 7 h à 19 h avec repas
- soit en demi-journée de 7 h à 13 h 30 (repas compris) ou de 13 h 30 à 19 h (repas non-compris).

À noter que pendant les vacances scolaires et les mercredis, l'accueil se fait jusqu'à 10 h pour respecter le rythme des enfants en repos et couper avec celui de l'école.

Modalités d'inscription

Se rendre en mairie (service Éducation) pour remplir un dossier d'inscription.

Pièces à fournir :

- 🟡 carnet de santé
- 🟡 dernier avis d'imposition
- 🟡 attestation d'emploi des parents

Tout dossier incomplet sera systématiquement retourné aux familles.

Attention l'inscription ne vaut pas réservation.

Modalités de réservation

Remplir le **formulaire** joint au *P'tit Ezanvillois* et le retourner au service Éducation.

L'inscription et la réservation sont **obligatoires** pour la fréquentation des accueils de loisirs.

Tarification en fonction des ressources et de la composition de la famille.

Le P'tit Ezanvillois

est le support de communication des Accueils de Loisirs maternel et élémentaire qui présente l'ensemble des activités proposées pour chaque période de vacances scolaires et mercredis. Ce petit journal contient aussi le bulletin d'inscription à retourner complété au service Scolaire. Envoyé aux parents dont les enfants sont inscrits aux accueils de loisirs, chaque numéro est aussi mis en ligne sur le site de la ville.



Contact

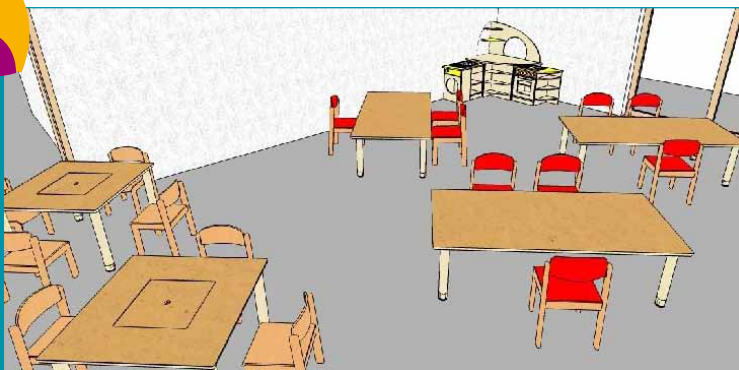
Direction de l'accueil de loisirs maternel : Anita Pinard

Direction de l'accueil de loisirs élémentaire : Sandrine Declercq

Coordination : Franck Legrix

01 39 35 44 80

Email : flegrix@ezanville.fr



Les accueils périscolaires

Pendant la période scolaire, la Maison de l'enfance propose un accueil pré et post-scolaire pour les enfants de l'école maternelle du Village et les écoles élémentaires Albert Camus et Pierre et Marie Curie.

D'une capacité de 120 places (60 pour les maternelles et 60 pour les élémentaires), les accueils périscolaires reçoivent les enfants avant ou après les horaires de l'école.



Accueil préscolaire :

du lundi au vendredi (sauf mercredi) de 7 h à 8 h 15.

Accueil post-scolaire :

de 16 h 30 à 19 h.

Transferts



Pour les enfants de l'école du Village

Accueil le matin à la Maison de l'enfance puis transfert en bus jusqu'à l'école, accompagnés par nos animateurs. Départ de la Maison de l'enfance à 8 h 15.

Après le goûter, retour en bus à la Maison de l'enfance, toujours accompagnés par nos animateurs. De 16 h 30 à 17 h : goûter à l'école. Départ de l'école vers 17 h.

Les parents peuvent venir chercher les enfants soit à l'école de 16 h 30 à 17 h, soit à la Maison de l'enfance à partir de 17 h 15.

Pour les enfants de l'école Albert Camus et Pierre et Marie Curie

Accueil le matin à la Maison de l'enfance puis transfert à pieds jusqu'aux écoles, encadrés par nos animateurs. Départ de la Maison de l'enfance à 8 h 15.

Après l'école, transfert de l'école à la Maison de l'enfance à pieds, toujours encadrés par nos animateurs. Départ de l'école vers 17 h.

Activités

L'équipe d'animation organise des activités selon les objectifs du projet pédagogique tout en veillant à l'équilibre entre le tout éducatif et le tout ludique, les activités sportives et les activités culturelles ou encore les activités d'intérieur et d'extérieur.

Modalités d'inscription

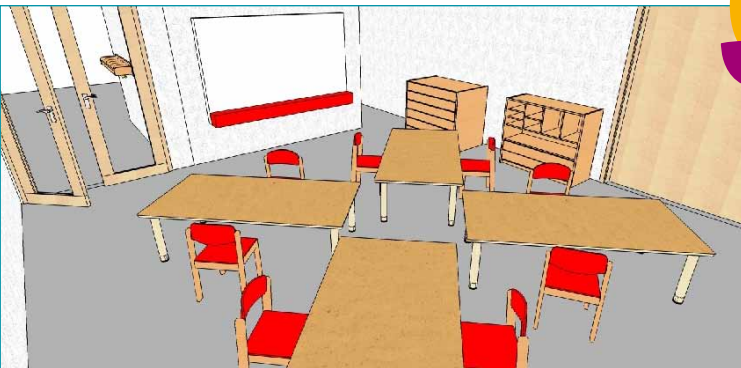
Se rendre en mairie (service Éducation) pour remplir un dossier d'inscription.

Pièces à fournir :

- carnet de santé
- dernier avis d'imposition
- attestation d'emploi des parents

Tout dossier incomplet sera systématiquement retourné aux familles.

Tarifcation en fonction des ressources et de la composition de la famille.



Contact

Johann Grande
Franck Legrix

01 39 35 44 80

flegrix@ezanville.fr

La restauration scolaire

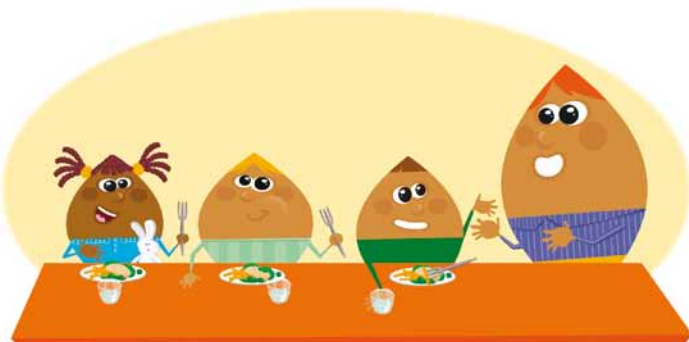
La restauration scolaire

La Maison de l'enfance c'est aussi un nouvel espace de restauration pour les écoles élémentaires Albert Camus et Pierre et Marie Curie avec une capacité de 150 couverts.

Cet espace de restauration comprend plusieurs espaces :

- celui des petits (CP/CE1) avec un service à table
- celui des grands (CE2/CM1/CM2) avec un service au self

Avec un roulement sur deux services, lorsqu'ils ne sont pas en temps de restauration, les enfants sont en temps d'animation dans les salles d'activités de la structure ou dans la cour.



Le parcours pédestre

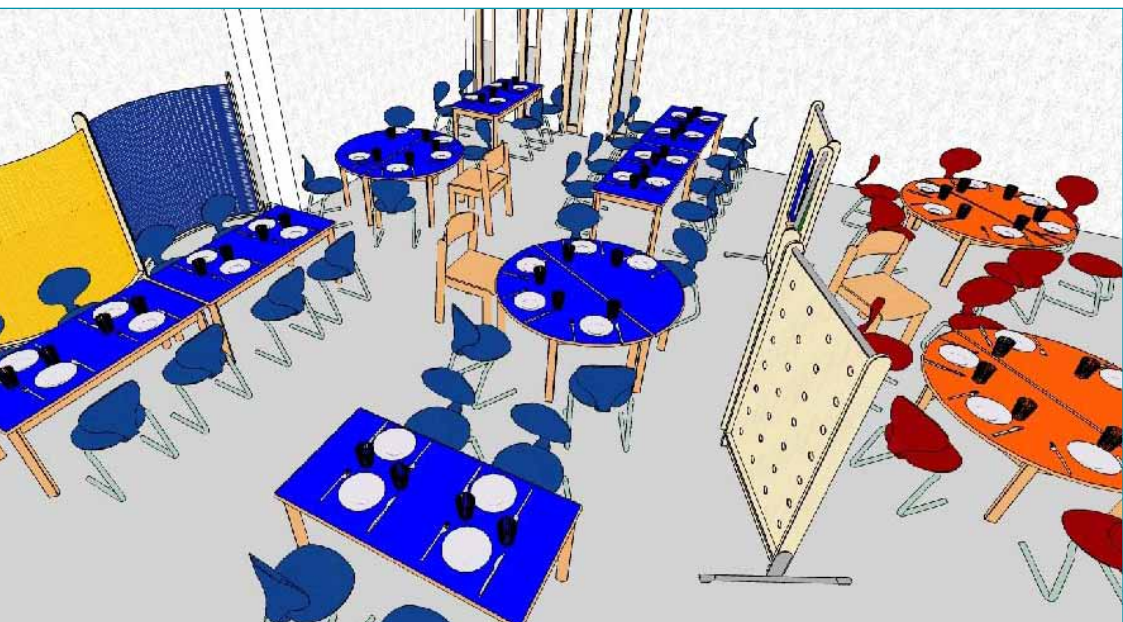
Les enfants se rendent à la Maison de l'enfance à pieds encadrés par nos animateurs municipaux. Pour ce faire, les trajets ont été sécurisés (pose de barrières, élargissement des trottoirs, marquage au sol, et à venir la stabilisation du chemin du Parc de la Fresnaye). La Police municipale assure la sécurité pour la traversée de la RD 370. En cas d'intempéries, les enfants seront dotés d'un vêtement de pluie (de type « poncho ») et en cas de grosses intempéries, les transferts pourront être assurés par le car municipal.

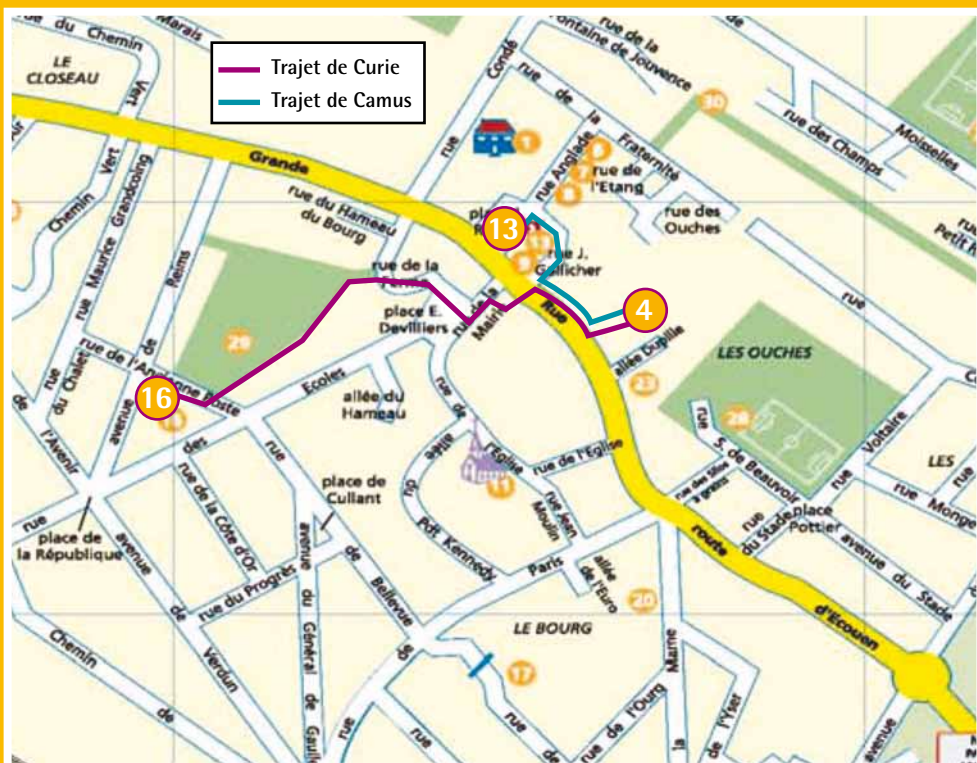
Trajet Curie

- traversée du Parc de la Fresnaye
- rue de la Ferme
- parvis du centre-ville
- Grande rue
- Maison de l'enfance

Trajet Camus

- rue Anglade
- rue Gallicher
- Grande rue
- Maison de l'Enfance





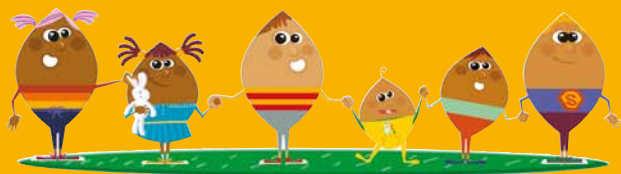
- 4 Maison de l'enfance
- 13 École Camus
- 16 École Curie





CALENDRIER 2011 DES VACANCES SCOLAIRES DE LA ZONE C

HIVER	Du vendredi 11 février 2011 au soir au lundi 28 février 2011 au matin
PRINTEMPS	Du vendredi 8 avril 2011 au soir au mardi 26 avril 2011 au matin
ÉTÉ	Du vendredi 1 ^{er} juillet 2011 au soir au lundi 5 septembre 2011 au matin
RENTRÉE	Lundi 5 septembre 2011
TOUSSAINT	Du vendredi 21 octobre 2011 au soir au jeudi 3 novembre 2011 au matin
NOËL	Du vendredi 16 décembre 2011 au soir au mardi 3 janvier 2012 au matin



Maison de l'Enfance

6 bis Grande rue – 95460 EZANVILLE

01 39 35 44 80